

Demande de mise à disposition de locaux municipaux Pour les Barpais de façon ponctuelle

Réf tarifs : décision municipale n°2019-54 du 19/08/19 applicable au 01/09/2019.

La commune du Barp possède des locaux aménagés de façon à recevoir du public.

Ces salles peuvent être mises à disposition des administrés Barpais selon les modalités suivantes :

Centre Culturel

Ete	513€	
Hiver	649€	
Eté journée pour repas (semaine)	324€	
Hiver journée pour repas (semaine)	470€	
Eté journée pour réunion (semaine)	270€	
Hiver journée pour réunion (semaine)	416€	
Caution	1265€	
Nettoyage	168€	
Déclenchement Alarme	78€	

Maison du Val de l'Eyre

Le weekend compte 2j : samedi + dimanche.

1 journée court de 9h à 9h J+1

Été weekend	465 €	
Hiver weekend	595 €	
Eté journée pour repas	270 €	
Hiver journée pour repas	389 €	
Eté journée pour réunion	216 €	
Hiver journée pour réunion	346 €	
Caution	530 €	
Nettoyage	168 €	
Tables *	*	inclus
Chaises *	*	inclus
Déclenchement Alarme	78€	

*(nombre à préciser)

Tarifs été : (15 avril-14 octobre)

Tarifs hiver : (15 octobre- 14 avril)

Joindre un chèque de paiement, libellé à l'ordre du trésor public.

NOM :

DATE DE LOCATION :

RdV état des lieux :

(CCult 12h / VdE 11h)

Le dossier ne sera complet que lorsque toutes les pièces seront fournies.

Je soussigné : NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Sollicite la mise à disposition de la salle du :.....

A la date du :.....

Pour organiser :.....

Pièces à fournir :	Demande spécifique :
<input type="checkbox"/> Justificatif de domicile	<input type="checkbox"/> Forfait nettoyage
<input type="checkbox"/> Attestation d'assurance	<input type="checkbox"/> Demande de location de matériel communal
<input type="checkbox"/> Chèque d'acompte : 50% à la réservation	
<input type="checkbox"/> Chèque de règlement : solde à la remise des clés	
<input type="checkbox"/> Chèque de caution : lors de la remise des clés	
<input type="checkbox"/> Contrat de location du Centre Culturel	
<input type="checkbox"/> Contrat de location Val de l'Eyre	Remise des clés : en mairie avant le RdV pour l'état des lieux

Fait au Barp, le :

Nom :

Signature du demandeur,